

M<sup>r</sup>. Raspiller  
révoqué

le 5 septembre 1898

X

Le Doyen de la Faculté des Sciences de Nancy  
Sousigné.

Considérant que M<sup>r</sup>. Raspiller chargé des fonctions de Préparateur au laboratoire de Brasserie n'a pas repris son service le 5 septembre dernier malgré l'invitation qui lui avait été adressée par le chef de service.

Considérant que mis en demeure de fournir des explications, il a adressé à la date du 10 septembre, au Directeur du laboratoire, une lettre dans laquelle il lui offre sa démission et dans laquelle il déclare que (( à son âge et dans sa situation il n'a pas l'habitude d'obéir à des ordres aussi impératifs )),

Considérant que M<sup>r</sup>. Raspiller a manqué gravement aux devoirs d'un subordonné à l'égard de son chef.

Arrête:

La démission de M<sup>r</sup>. Raspiller n'est pas acceptée;  
M<sup>r</sup>. Raspiller est révoqué de ses fonctions de Préparateur au Laboratoire de Brasserie de la Faculté des Sciences de Nancy.  
Le présent arrêté sera communiqué à M<sup>r</sup>. Raspiller dont les appointements ne seront plus payés à partir du Cinq Septembre 1898.

Nancy, le 7 octobre 1898  
E. Bichat

M<sup>r</sup>. Aubry  
Préparateur  
du laboratoire de  
Brasserie  
15 octobre 1898  
1500 frs

X

Le Doyen de la Faculté des Sciences de Nancy  
Sousigné. arrête:

M<sup>r</sup>. Aubry (Clement, Marie, Robert) né à Lunéville le 8 septembre 1878 est chargé des fonctions de Préparateur du Laboratoire de Brasserie en remplacement de M<sup>r</sup>. Raspiller, révoqué. Il recevra, en cette qualité un traitement annuel de 1500 frs non soumis à la retenue à partir du 15 octobre 1898

Nancy, le 8 octobre 1898  
E. Bichat

Le poste a été créé par autorisation ministérielle (lettre du 7 janvier 1898) le remplacement de M<sup>r</sup>. Raspiller a été autorisé par lettre du Recteur (1<sup>er</sup> octobre 1898).

M<sup>r</sup>. Richard (Camille)  
Chef de travaux  
1<sup>er</sup> Novembre 1898.  
2500 frs  
(fonds de l'Université)

Le Recteur de l'Académie de Nancy: Vu l'article I<sup>er</sup> du décret du 27 janvier 1896  
Vu les propositions de M<sup>r</sup>. le Doyen de la Faculté des Sciences.  
Vu l'article 14 du décret du 21 juillet 1894.

Arrête: M<sup>r</sup>. Richard préparateur de chimie, est nommé chef de travaux (emploi nouveau) à l'Institut chimique à partir du 1<sup>er</sup> Novembre 1898. Le traitement de M<sup>r</sup>. Richard est fixé à 2500 frs (fonds de l'Université)

Nancy, le 18 octobre 1898  
le Recteur  
A. Gasquet